CCA
CONCARNEAU CORNOUAILLE
Agglomération

Revue de presse
27 mars 2020

Se connecter à l'intranet de CCA
Se connecter au site internet de CCA

DÉCOUVRIR ~ | ENTREPRENDRE ~ | VIVRE ICI ~ | S'ENGAGER ~ | SE DÉPLACER ~

COVID-19 : accéder / maintenir vos droits sociaux

Vous avez besoin d'un accompagnement sur les démarches en ligne ? Un numéro vert sera disponible dès cette semaine. D'ores et déjà, retrouvez : https://solidarite-numerique.fr/ : plateforme publique qui vous met en relation avec plus de 300...

Lire la suite

Collecte des déchets : quelques changements dès le 23 mars 2020

Suite au passage au stade 3 du plan de lutte contre le Covid-19, Concarneau Cornouaille...

Lire la suite

Eau : Les habitants de Pont-Aven, Névez et Trégunc appelés à limiter leur consommation d'eau aux usages nécessaires.

En raison des consignes nationales concernant la gestion de l'épidémie de COVID-19, des...

Lire la suite

ESPACE USAGERS

AGENDA CULTUREL

RETROUVEZ TOUTES LES ANIMATIONS CULTURELLES SUR LE TERRITOIRE DE CCA

ACCÈS RAPIDES

Déchets | Piscines
Contact | Famille
Emploi | Eau
E-Bus | FabLab
Habitat | Publications
Carto | Vidéos

Ouest-France
Vendredi 27 mars 2020

Contre le virus, les hôpitaux de l'Ouest solidaires

Ce jeudi 26 mars, un train médicalisé, parti de Strasbourg, a permis à vingt patients atteints du Covid-19 d'être pris en charge par quatre hôpitaux des Pays de la Loire. Une première en France.

Jeudi 26 mars, 15 h 30. À Angers (Maine-et-Loire), un train parti de Strasbourg (Bas-Rhin) arrive en gare. Une gare déserte, barricadée de l'extérieur. Cernée par 45 policiers et gendarmes et 16 militaires. Et des barrières métalliques. Devant les entrées, dans le silence d'une ville confinée, une armada d'ambulances du Samu attend.

Au bout d'une demi-heure, les premiers brancards sortent du bâtiment de la SNCF. Autour, des hommes et des femmes, masqués, équipés de la tête aux pieds. Combinaisons, gants, charlottes sur la tête, surchaussures. Ce sont des personnels médicaux. Réanimateurs, anesthésistes, internes. Des spécialistes.

Désengorger des services saturés

Avec d'infinies précautions, ils transportent vers les véhicules les premiers patients du premier convoi sanitaire mis en place en France dans le cadre de la lutte contre le coronavirus. Objectif : désengorger les services de réanimation des hôpitaux du Grand Est, surchargés. En tout, ils sont vingt malades, sous assistance respiratoire. Six d'entre eux seront accueillis dans le service réanimation du CHU d'Angers. Six autres seront dirigés vers celui de Nantes, terminus du train médicalisé. Quatre iront au centre hospitalier de La Roche-sur-Yon (Vendée), et quatre, enfin, seront dirigés vers l'hôpital du Mans (Sarthe).

« Nous avons les capacités »

Ces établissements ont **« la possibilité d'accueillir d'autres patients d'hôpitaux en tension »**, comme le précisait en conférence de presse, le matin même, le professeur Alain Mercat, chef du service réanimation du CHU d'Angers.

« Avec 500 lits disponibles, dont 300 dédiés à la prise en charge du Covid-19, nous avons considérablement augmenté notre offre de soins, poursuit-il. **Il y a quinze jours, nous avions 200 lits en réanimation. Nous avons les capacités. Et nous sommes raisonnablement sereins. »**

« On s'est dit : il faut faire une offre »

L'opération est inédite. Exemplaire. Née de la réflexion de médecins en réanimation des établissements hospitaliers des Pays de la Loire. **« On s'était préparé à cette crise sanitaire,** précise le professeur Mercat. **D'un autre côté, on voyait nos collègues et amis du Grand Est dans une situation très délicate. On s'est donc dit : il faut faire une offre. »**

Après discussion, après concertation notamment sur l'offre globale de soins dans les différents hôpitaux de la région, et en lien avec les directions et l'Agence régionale de santé, l'initiative a **« rapidement »** été concrétisée. Avec l'appui du Samu de Paris.

Elle exprime, aujourd'hui, pleinement la solidarité entre les établissements hospitaliers français face à la crise sanitaire du coronavirus. **« Elle va de soi, cette solidarité,** souligne le professeur Antoine Magnan, pneumologue au CHU de Nantes. **Et elle s'incarne particulièrement avec cette opération. C'est une très grande prouesse, technique et logistique, qui s'est déroulée sous nos yeux. »**

Une prouesse qui, si la situation l'exige, sera amenée à être répétée. Partout où cela sera nécessaire.

Jean-Philippe NICOLEAU.

Le TGV médicalisé est parti de Strasbourg hier avec, à son bord, 20 patients atteints du Covid-19. | PHOTO : FREDERICK FLORIN, AFP

104 nouveaux cas en Bretagne

En une seule journée, on a compté en Bretagne 104 nouveaux cas de coronavirus. On a atteint 707 cas dans la région.

Les courbes continuent à monter. Le bilan quotidien de l'ARS, l'Agence régionale de Bretagne, faisait état jeudi soir, de 707 cas en Bretagne. En 24 heures, leur nombre a progressé avec 104 nouveaux cas.

Le Morbihan reste toujours le plus touché avec 231 cas (+25). On dénombre maintenant 171 cas dans le Finistère (+28), 152 en Ille-et-Vilaine (+17) et 60 dans les Côtes-d'Armor (+13).

L'ARS y ajoute les 32 personnes diagnostiquées positives mais ne résidant pas en Bretagne. Il y en a eu 8 de plus en 24 heures. Elle compte aussi les personnes positives au virus après un examen réalisé dans un hôpital breton mais dont le département de résidence n'est pas encore connu.

Hier soir, 29 décès en Bretagne étaient imputés au coronavirus. C'est un de plus qu'un jour plus tôt.

Évolution du nombre de personnes testées positives dans les départements bretons

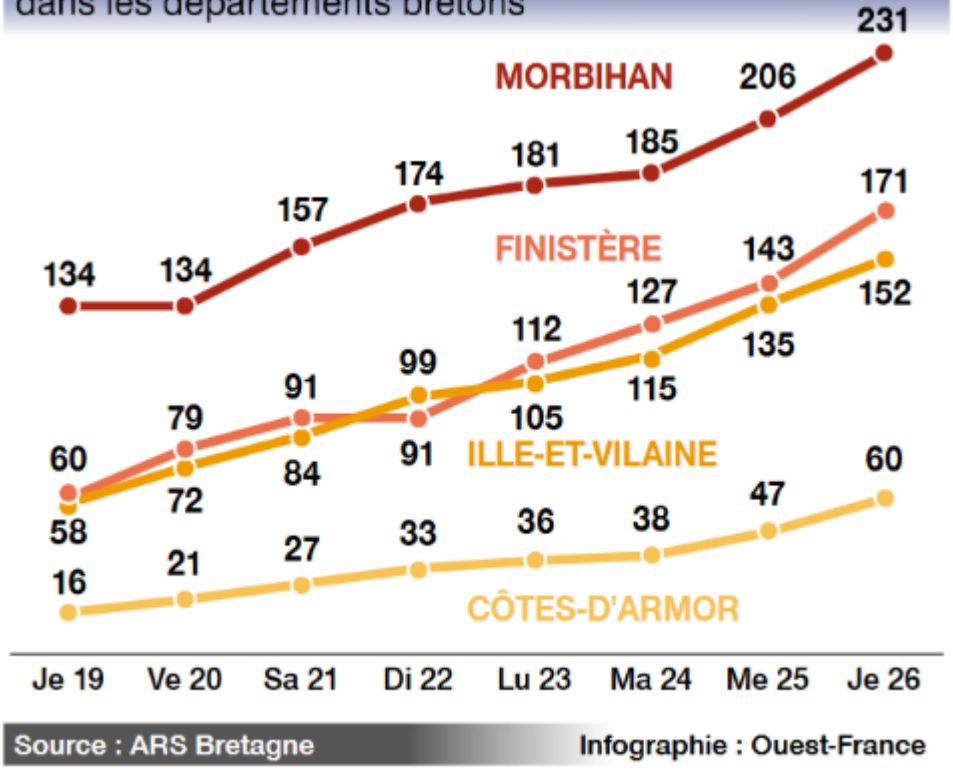

Source : ARS Bretagne — Infographie : Ouest-France

La CCI facilite les dons des entreprises

La délégation locale de la Chambre de commerce et d'industrie a remis 3 000 masques aux hôpitaux de Quimper et Concarneau.

La CCIMBO-Quimper (Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine Bretagne ouest) a remis, lundi, 3 000 masques au centre hospitalier de Cornouaille Quimper-Concarneau et a alors **« constaté de fortes difficultés d'approvisionnement »**.

Ces établissements de santé lancent un appel à la solidarité, à destination des entreprises ayant des surplus de matériels de protection (surblouses, charlottes, tous types de masques, tabliers plastiques, gants et lunettes) **« pour les services de soins »**.

La CCIMBO-Quimper **« met à disposition ses équipes et ses moyens afin de rechercher auprès des entreprises de Cornouaille d'autres ressources de matériel potentiellement disponibles »**. Pour cela, les entreprises peuvent contacter la CCIMBO-Quimper **(1)**, qui s'occupera de la mise en relation.

3 000 masques ont été donnés aux hôpitaux de Quimper et Concarneau.

| PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

Aider les soignants et les entreprises

La délégation locale constate aussi que **« des besoins se font également ressentir dans l'industrie agroalimentaire et dans d'autres secteurs d'activité essentiels »**. Elle s'appuie pour cela sur un outil de cartographie nommé Actif, développé en 2016 dans le cadre de travaux sur l'économie circulaire, et **« qui quantifie et géolocalise les ressources des entreprises et organisations du territoire »**.

En deux ans, cet outil a permis **« de faire se rencontrer plus de quarante entreprises débouchant sur 280 synergies (partage de petits équipements, mutualisation de formations ou de transports...). Il nous a semblé pertinent d'apporter ainsi notre concours dans la lutte, sanitaire et économique, contre le coronavirus »**, explique Jean-François Garrec, président de la CCIMBO-Quimper.

(1) Contact : 0 800 74 09 29 (numéro vert) ou accueil.quimper@bretagne-ouest.cci.bzh

Aide aux agriculteurs : quels besoins en Finistère ?

Aider les agriculteurs ? Une bonne idée sur le papier. Mais sur le terrain, beaucoup de travaux nécessitent savoir-faire et engagement sur le moyen terme. Le point dans le département.

Mardi, le ministre de l'Agriculture enjoignait les Français, disponibles pour cause de chômage partiel, d'aller travailler dans les exploitations agricoles qui en avaient besoin. Dans le Finistère, une association n'a pas attendu cet appel pour mettre en relation les agriculteurs et les demandeurs d'emploi : l'Association nationale pour l'emploi et la formation en agriculture (Anefa 29), *via* la plateforme lagriculture-recrute.org

« En cette fin du mois de mars, dans le département, les besoins se portent essentiellement sur des chantiers de plantation échalotes, dans le secteur de Landivisiau, qui arrivent à leur fin », explique Gilles Burel, coordinateur de l'association dans le Finistère.

Les fraises ? Pas sûr que les producteurs n'embauchent la main-d'œuvre habituelle, compte tenu de la baisse de la consommation.

| Photo : Archives Vincent Mouchel / Ouest-France

Décalage entre la proposition et la réalité de terrain

Les autres travaux à venir ? Les fraises. **« Mais le secteur est en crise, en ce moment. Les consommateurs préfèrent acheter des denrées de première nécessité. Pas sûr que les employeurs recrutent les saisonniers comme ils l'avaient prévu. »**

Gilles Burel souligne le décalage entre la proposition et la réalité du terrain. **« Les volontaires sont au chômage partiel. Si l'agriculteur cherche quelqu'un pour trois, quatre jours, ça va. Mais nos offres sont principalement des CDI en élevage. »** Régis Ollivier, producteur de tomates à Briec, confirme : **« Pour les tomates, on a besoin de monde, mais pour toute la saison, qui dure de trois à six mois, avec quinze jours de formations. »**

Débouchés pour les petits producteurs

Fermeture des marchés, augmentation de la demande en produits locaux... De leur côté, en ce moment, les petits producteurs dédient du temps à la recherche de nouvelles façons de vendre, à la préparation des commandes, à la livraison dans les magasins de producteurs et ce, au détriment du temps passé aux champs.

Mais **« difficile d'envisager des embauches, tant les incertitudes sont grandes »,** confie Christophe Sammiez, arboriculteur à Briec. Sans compter le temps nécessaire de formation, d'encadrement, les assurances, les garanties juridiques, etc.

Un peu partout, malgré cela, des citoyens se proposent d'aider les producteurs. Un coup de main bénévole, ponctuel, bienvenu pour certains.

Une « task-force » mise en place dans le Finistère

Par ailleurs, un dispositif a été mis en place par la Chambre d'agriculture et la Direction départementale des territoires et de la mer. Il s'agit d'une **« task-force départementale opérationnelle »** créée pour accompagner les secteurs agricoles dans cette période de crise. Ses missions : recenser les difficultés, anticiper les risques, apporter des solutions rapides lorsque c'est possible, afin de **« maintenir la viabilité de nos outils de production agricole et agroalimentaire ».**

La plateforme mise en place par l'État desbraspourtonassiette.wizi.farm est ouverte, ainsi que la plateforme de l'Anefa, lagriculture-recrute.org

Flora CHAUVEAU.

Les halles restent finalement ouvertes

Concarneau — Mercredi soir, la mairie annonçait aux commerçants que les halles fermaient. Le contre-ordre est arrivé jeudi matin alors que certains avaient déjà jeté leurs marchandises...

L'histoire

L'annonce, lundi soir, par le Premier ministre Édouard Philippe, de la fermeture des marchés alimentaires, sauf dérogation de la préfecture, aura jeté le trouble parmi les commerçants des halles.

Incertains sur leur situation **« et ne voyant rien venir de la part de la municipalité »,** ils ont continué à servir leurs clients mardi et mercredi, à l'instar des commerçants des halles de Quimper, ouvertes sous certaines conditions.

Sauf que. Mercredi soir, alors que le maire André Fidelin avait bataillé pour obtenir une dérogation afin de maintenir ouverts les halles et les marchés extérieurs, il s'est heurté à un refus de la préfecture. Le marché des halles y compris, à sa grande stupéfaction.

« Nous avons reçu la réponse tardivement mercredi soir. Je n'ai pas compris cette décision alors que nous annoncions, dans le dossier de dérogation, des normes de sécurité au niveau des halles avec la mise en place de deux entrées sur les quatre actuelles, l'intervention d'agents municipaux volontaires pour filtrer le flux aux portes d'entrée et de sortie, la mise en place d'un sens de circulation et d'un marquage au sol pour maintenir les distances. J'ai cru que cela le ferait mais non », soupire le maire.

Mercredi soir, donc, après avoir averti les commerçants que les halles ne rouvriraient pas le lendemain, André Fidelin rebondit et envoie, à 22 h, un nouveau message à la préfecture. La réponse est arrivé finalement hier, à 9 h. Oui les halles peuvent rester ouvertes aux conditions sus-citées. **« La préfecture a considéré que les halles étaient un établissement et non pas un marché couvert. Du coup, ils ont accepté qu'elles restent ouvertes,** explique-t-il. **Dès que j'ai eu la réponse, j'ai prévenu les commerçants. »**

Les halles resteront finalement ouvertes de 8 h 30 à 13 h, sept jours sur sept. | PHOTO : OUEST-FRANCE

« On était sur les nerfs »

Trop tard pour beaucoup. Cette décision en forme de contre-ordre a soulevé l'ire des commerçants plongés dans une incertitude **« stressante »** depuis lundi. **« Nous sommes tous arrivés tôt jeudi matin, persuadés que les halles étaient fermées. Nous avons jeté nos produits frais, vidé nos frigos et lavé nos boutiques avant que le maire nous annonce que finalement les halles étaient ouvertes,** explique Karine Sellin, la présidente de l'Association des commerçants des halles. **On était sur les nerfs depuis trois jours. Certains ont craqué. »** Charlotte Rivollier qui tient l'une des poissonneries, elle, ne décolère pas : **« Les bouchers ont dû appeler leurs fournisseurs pour stopper les marchandises. De mon côté, j'ai dû jeter quatre caisses de poissons frais, une quarantaine de kilos que je venais de rentrer. C'est comme si j'avais jeté mon salaire à la poubelle Le commerce n'est déjà pas florissant avec le confinement. »**

« Certains font comme si la vie n'avait pas changé »

Philosophe et pragmatique, Philippe, du Filàlapâte se réjouit au final que les halles puissent **« continuer au maximum à rendre service à la population en centre-ville. C'est un véritable retournement de situation qui permet aussi aux commerçants de s'en sortir. La fermeture des halles aurait été une aberration alors que l'on autorise les grandes surfaces à accueillir des centaines de personnes. »**

Les halles restent ouvertes de 8 h 30 à 13 h, sept jours sur sept, avec des contraintes de sécurité très attendues des commerçants. **« Il va bien falloir que les gens prennent l'habitude de sortir pour faire leurs courses et non pas pour se promener dans les halles. Nous aussi, comme nos clients, nous sommes potentiellement en danger,** martèle Karine Sellin. **Je ne suis pas tranquille. Nous demandons à tous nos clients de garder les distances de sécurité. Certains font encore comme si la vie n'avait pas changé... »**

Catherine GENTRIC.

Coralie modifie à nouveau son réseau

Pays de Concarneau – Le service de transports en commun de l'agglomération modifie son réseau à compter de ce vendredi.

À partir de ce vendredi, le service de bus Coralie apporte de nouvelles modifications à son réseau. | Photo : Archives Ouest France

En raison de l'épidémie de Covid-19 (maladie à coronavirus 2019) et du prolongement à venir du confinement, le service de bus communautaire Coralie apporte de nouvelles modifications à son réseau à partir de ce vendredi.

« L'objectif est de permettre le maintien d'un service public de transport répondant aux dérogations de déplacement autorisées », rappelle le réseau Coralie dans un communiqué.

Les nouvelles modifications

Ligne 1 et 2 : l'offre de service est réduite à 14 allers-retours par jour. Pour les horaires à la demande, les usagers devront réserver leur trajet uniquement par téléphone auprès de l'agence Coralie (02 98 60 55 55) au plus tard la veille à 17 h.

Ligne 3 : sept allers-retours sont maintenus entre 8 h et 18 h mais l'ensemble de ces services fonctionneront sur réservation (uniquement par téléphone auprès de l'agence Coralie (02 98 60 55 55) au plus tard la veille à 17 h)

Les fiches horaires sont disponibles sur www.coralie-cca.fr ; les premières mesures sont maintenues.

- La suppression des services scolaires (sauf adaptation si besoin pour les enfants de personnel de santé qui en auraient besoin).
- La fermeture des agences Coralie de Concarneau et Rosporden. Un accueil téléphonique est maintenu au 02 98 60 55 55.
- Le maintien des horaires des lignes n° 10 à 18 uniquement sur réservation. Il sera demandé au client de produire une attestation de déplacement.

Pour l'ensemble des lignes de transport à la demande, les réservations se feront au plus tard la veille pour le lendemain jusqu'à 17 h. Les réservations le jour même, pendant les horaires de service, ne pourront plus être prises en compte.

- Ligne 4 : réduction de l'offre du lundi au samedi. Suppression des services le dimanche.
- Ligne 5 et 6 : ces lignes ne fonctionneront qu'en transport à la demande.

Une tournée en faveur des personnes isolées

Pont-Aven — L'action, qui a démarré hier, doit dépanner en denrées alimentaires tous ceux dont les déplacements sont difficiles ou impossibles.

Un travail de fourmi a commencé, voici une semaine, pour recenser les habitants de plus de 75 ans sur les listes électorales. Ce sont eux, en effet, qui risquent de se trouver le plus isolés par le confinement. Maryvonne David, adjointe aux affaires sociales, et les membres du centre communal d'action sociale ont déjà passé près de 200 appels et continueront dans les prochains jours pour atteindre les 450 Pontavenistes concernés.

Dons de matériel et aide

Les personnes contactées, qui se sentent coupées du monde, ont tout d'abord été ravies de pouvoir échanger, avant d'adhérer ou non à la proposition, en fonction de leurs besoins. Le principe est simple : Maryvonne David et Jean-Yves Le Bloas, conseiller municipal qui avait déjà effectué en urgence une dizaine de livraisons la semaine dernière, disposent d'un minibus de la commune. Ils arrivent devant chez les gens et récupèrent sacs, listes de courses et chèques à l'ordre d'Intermarché déposés à l'extérieur des habitations. Puis, ils font les achats et reviennent les déposer en fin de tournée.

Avec ce dispositif, aucun contact ni aucune discussion de proximité. Cette opération est pour l'instant prévue une fois par semaine. Le nombre de bénéficiaires (une vingtaine pour ce jour) déterminera le temps de travail nécessaire.

Jean-Yves Le Bloas et Maryvonne David font les courses pour les personnes isolées sans solution de secours.

PHOTO : OUEST-FRANCE

La mairie toujours présente

La Mapa (Maison pour personnes âgées), les infirmiers, le CCAS ont besoin de gants, gel hydroalcoolique et masques. Tous les habitants en possédant et n'en ayant pas un usage essentiel peuvent les déposer dans la caisse prévue à cet effet devant la porte de la mairie. Tous ceux qui souhaitent apporter leur aide par du soutien téléphonique par exemple, peuvent se rapprocher de la mairie.

La baisse des interventions de l'Aide à domicile en milieu rural (ADMR, 20 % d'effectifs en moins, et tâches essentielles comme les repas priorisés) sur le secteur peut aussi avoir un effet sur le moral des personnes isolées qui n'ont plus du tout de visite ni de contacts extérieurs. Chaque matin, Jean-Marie Lebret se rend à la mairie **« pour ne pas laisser seule la personne de permanence »**. Il se réjouit de la décision de la préfecture qui a donné son aval pour la poursuite du marché le mardi matin, même si celui-ci doit se limiter aux denrées alimentaires non transformées (fromages, viandes, légumes et fruits). **« C'est important pour nos producteurs locaux. L'agent de police municipal sera là pour faire respecter les règles. »**

Les travaux relancés à l'usine d'eau potable

Pont-Aven — L'agglomération demande à modérer la consommation d'eau, le temps que l'usine retrouve sa pleine capacité.

La semaine passée, la crise sanitaire liée à la maladie à coronavirus 2019 (Covid-19) avait provoqué d'une part l'arrêt des travaux réalisés sur l'usine de Moulin du Plessis et d'autre part une arrivée massive de résidents secondaires préférant vivre le confinement dans un cadre plus agréable et ensoleillé.

Cet afflux exceptionnel avait provoqué une hausse des consommations d'eau inédite pour la saison, atteignant même les 90 % de la capacité maximale de l'usine, limitée pour moitié en raison des travaux stoppés (4 000 m³/j au lieu de 8 000 m³/j).

« Ne pas relâcher la modération »

Face à cette situation, Concarneau Cornouaille agglomération avait donc pris un arrêté, vendredi dernier, pour inciter les usagers des communes de Pont-Aven, Névez et Trégunc, desservies en eau potable par l'usine, à limiter leur consommation d'eau aux usages courants prioritaires (arrosages interdits, tout comme le nettoyage des voitures, des façades, des terrasses, le remplissage des piscines...)

« Grâce à la mobilisation des entreprises et l'accord des services de l'État, les travaux sur l'usine ont redémarré lundi 23 mars, indiquent aujourd'hui les services de l'agglomération. **Les efforts de modération de la consommation demandés ont bien été entendus par les usagers des trois communes concernées. La demande est ainsi redevenue gérable avec une marge de sécurité normale compte tenu de la production actuelle de la station, toujours diminuée de moitié dans le mois à venir le temps que les travaux soient achevés. Il est donc demandé aux usagers de ne pas relâcher cette modération individuelle et collective. »**

Pourquoi la « vague » n'a-t-elle toujours pas touché la Bretagne ?

Où est la vague épidémique de coronavirus qui devait frapper la Bretagne en fin de semaine dernière ? La région pourrait-elle être, au final, relativement épargnée ?

Hervé Chambonnière

● « C'est comment chez toi ? » Tous les jours, c'est la même question. D'un hôpital à l'autre, de Brest à Rennes, la réponse est toujours la même : « C'est calme… » La vague épidémique qui a emporté le nord de l'Italie, déferlé dans l'est de la France et qui était annoncée en Bretagne en fin de semaine dernière semble s'être arrêtée pour le moment en région parisienne. « Il n'y a aucun phénomène de saturation des services de réanimation », confirme le Dr Bertrand Gagnière, épidémiologiste à l'antenne bretonne de l'Agence nationale de santé publique (Santé Publique France).

« À Brest, on a de l'eau à peine jusqu'aux chevilles »

« On échange beaucoup entre collègues, rapporte un médecin hospitalier breton. Ce jeudi matin, à Brest, on a de l'eau à peine jusqu'aux chevilles. À Bordeaux, c'est jusqu'au nombril. À Paris, c'est jusqu'aux épaules. Et dans l'Est, je n'en parle même pas… » Le praticien rapporte « des nouvelles épouvantables » de ses collègues d'Ile-de-France : « C'est l'horreur là-bas. Ils manquent de tout. Il y a un tri dès les urgences, avec des personnes qui meurent alors qu'elles auraient pu s'en sortir… »

Les mots, la situation d'apocalypse dans les hôpitaux parisiens : ce sont les mêmes que ceux entendus et décrits il y a trois semaines en Italie, puis dans le Grand Est. « J'espère que vous ne les entendrez pas dans ma bouche dans une semaine ou quinze jours », souffle le médecin breton.

43 lits de réanimation occupés

La Bretagne, elle, continue de se préparer. Près de 360 lits de réanimation sont prévus. Jeudi soir, 43 étaient occupés par des cas Covid-19 (le nombre de cas hors Covid-19 n'est pas communiqué). La région recensait 704 cas positifs, dont 181 sont hospitalisés. Des chiffres toujours en hausse, mais loin des sommets italiens ou de l'est de la France. « On peut penser que la situation géographique de la Bretagne et une promiscuité moindre de ses habitants ont permis d'éviter le pire jusqu'à présent. On a aussi eu la chance de ne pas avoir de grands rassemblements qui auraient disséminé la maladie partout. Et les mesures de confinement sont peut-être arrivées chez nous au bon moment, veut croire le médecin. On commence même à espérer que la vague ne sera pas aussi haute que dans l'Est et à Paris… »

« La partie émergée de l'iceberg »

« On ne peut pas le prédire, observe le Dr Gagnière de Santé Publique France. On sait cependant que l'on ne voit chez nous que la partie émergée de l'iceberg ». La faute au nombre très limité de tests de dépistage pouvant être réalisés en Bretagne : 600 par jour. « La situation serait décrite plus précisément si la pratique des tests était généralisée, reconnaît le Dr Gagnière. Mais nous allons tripler cette capacité très prochainement, grâce au recours à des laboratoires de ville ».

« Le bon indicateur, ce n'est pas le nombre de cas mais le nombre de malades hospitalisés et, surtout, en réa », estime un médecin hospitalier. « Cela fait effectivement partie de nos indicateurs, confirme Bertrand Gagnière. Nous nous basons aussi sur le taux de passages aux urgences et d'activité de SOS médecins en lien avec l'épidémie ». En Bretagne, ceux-ci n'étaient respectivement, mercredi, que de 7 % et 11 %. Bien loin de ceux enregistrés sur le front de l'Est.

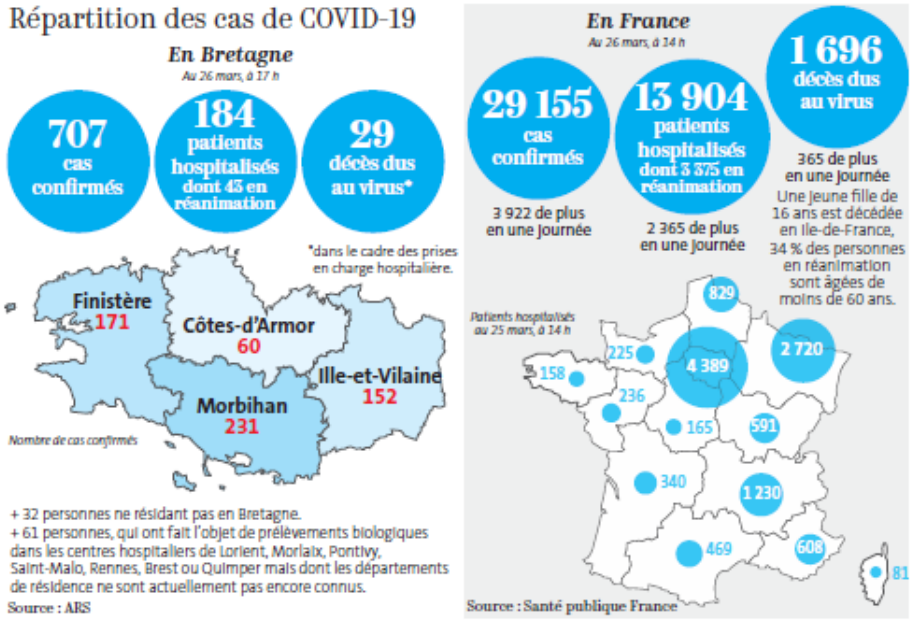

Une fracture territoriale marquée

Les plus fortes baisses de population se concentrent dans le Centre-Bretagne, notamment dans les Côtes-d'Armor, alors que les communes qui voient leur population exploser se situent en grande partie en Ille-et-Vilaine et autour de Nantes.

L'évolution de la population

Source : Insee, recensements de la population 2010 et 2015

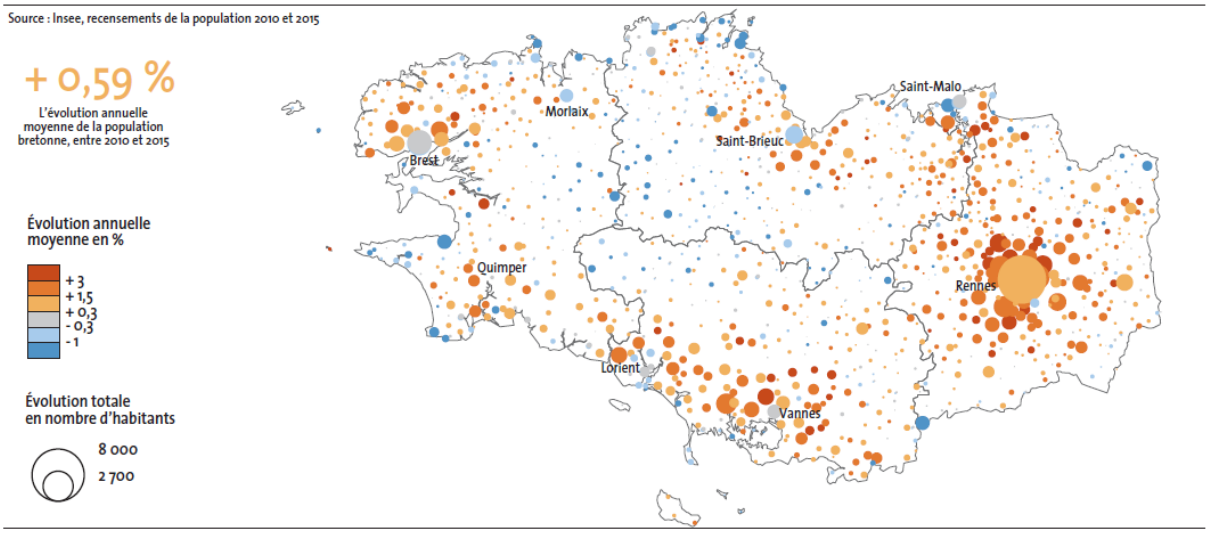

L'ESSENTIEL

- **Les moteurs de croissance** se concentrent autour de Rennes, Nantes et Brest.
- **La périphérie rennaise** affiches une belle dynamique. Saint-Jacques-de-la-Lande, en particulier.
- **En 1876, la Bretagne** comptait :
87 389 Brestois
16 355 Briochins
57 177 Rennais
20 264 Quimpérois
17 946 Vannetais.

Cette page est tirée du Panorama de la Bretagne, édition 2020, à retrouver en kiosque prochainement.

Anne Lessard
a.lessard@letelegramme.fr

● En 2017, une commune bretonne sur deux présente un solde naturel négatif. En 2010, le ratio était d'une commune sur trois. Mais si l'on pondère avec le solde migratoire, trois quarts des communautés de communes ou d'agglomération de Bretagne ont connu une progression de leur population entre 2011 et 2016. Dans les Pays de la Loire, les moteurs de croissance sont essentiellement concentrés autour de Nantes et Saint-Nazaire.

Avec 55 000 habitants de plus entre 2011 et 2016, Rennes, poumon de la Bretagne. L'Ille-et-Vilaine, avec son million de Bretilliens, continue d'afficher insolemment sa bonne santé démographique avec une augmentation annuelle du nombre d'habitants de 1,1 % en moyenne. Sans surprise, la métropole rennaise joue le rôle moteur.

La ville de Rennes gagne 0,8 % par an sur la période, atteignant 216 268 personnes en 2016. Mais ce sont surtout les communes de la métropole rennaise qui affichent les taux de croissance les plus spectaculaires. Ainsi, Saint-Jacques-de-la-Lande détient le record d'augmentation des villes de plus de 10 000 habitants avec une hausse de 3,8 % par an en moyenne ! La commune est suivie par Thorigné-Fouillard (2,9 %), Châteaugiron (2,5 %), Cesson-Sévigné (2,5 %) et Pacé (2,3 %), quasiment toutes situées dans la périphérie rennaise.

La Loire-Atlantique tire les Pays de la Loire. Avec 306 694 habitants et 638 931 à l'échelle de la métropole, Nantes enregistre un dynamisme démographique d'1,3 % par an en moyenne, un taux bien supérieur à celui enregistré au niveau national (0,4 % par an) et même au niveau des Pays de la Loire (0,7 % par an), une région qui se classe à la troisième place des régions métropolitaines pour sa croissance. Nantes Métropole assure près de la moitié de la croissance démographique totale de la région. Suivie de près par Saint-Nazaire. La Loire-Atlantique fait ainsi figure d'exception dans les Pays de la Loire, puisque c'est le seul département qui n'est pas concerné par le ralentissement démographique. En cause : son excédent migratoire plus marqué sur la période récente. Avec 1 380 852 habitants au 1er janvier 2016, la Loire-Atlantique gagne 84 326 habitants entre 2011 et 2016 (+ 1,3 % en moyenne chaque année), soit l'équivalent des communes de Rezé et Saint-Herblain réunies. 88 % des communes du département connaissent une dynamique positive.

Mieux vaut vivre à proximité d'une grande aire urbaine...

De leur côté, Brest Métropole remonte alors que Saint-Brieuc décroche. Portée par un solde naturel positif, la croissance démographique de Brest métropole est redevenue positive (0,2 %).

Sa densité de population, qui frôle les 1 000 hab/km², reste 50 % plus forte que celle d'une métropole rennaise aux territoires moins urbanisés. Vannes, Saint- Malo et Quimper repassent au vert, Lorient est stable. Seule Saint-Brieuc continue à décrocher. Il est désormais bien loin le temps où la ville comptait plus de 50 000 habitants. 52 559 exactement, c'était en 1975. Depuis, la plus grande ville des Côtes-d'Armor n'a cessé de perdre des citoyens, malgré un sursaut à la fin des années 1990 et au début des années 2000.

Une fois de plus, c'est le Centre-Bretagne qui essuie les plus fortes baisses de population. La courbe démographique de Poher Communauté est, à cet égard, emblématique : en cinq ans, entre 2011 et 2016, 422 habitants ont disparu ou quitté la commune. Parmi les autres territoires dans l'orange ou le rouge, des communautés d'agglomération du littoral nord des Côtes-d'Armor et du Finistère. On savait déjà, ces dernières années, que Morlaix était passée sous la barre des 15 000 habitants. Et que Landerneau avait dépossédé la cité du Viaduc de la quatrième place au classement des plus grandes villes finistériennes. Morlaix compte désormais 14 721 habitants, talonnée par Guipavas. Lannion Trégor, de son côté, a perdu 0,2 % de sa population par an, entre 2011 et 2016, après avoir été largement dans le vert de 2006 à 2011. La communauté de communes de Douarnenez souffre, elle aussi, avec un recul annuel de population de près de 1 % étalé sur dix ans.

L'Ille-et-Vilaine capte 62 % de la croissance démographique entre 2011 et 2016

Pour tous ces territoires, une seule et même logique : l'excédent migratoire ne suffit plus à pallier le déficit du solde naturel. « Le dynamisme démographique des communautés de communes se concentre désormais au plus près des métropoles. Au-delà de 30 minutes en voiture de la métropole la plus proche, le rythme de croissance fléchit nettement », constate l'Insee.

Source. Recensements de la population de 2006, 2011 et 2016 Insee. La suite de notre série Bretagne 2020 dès demain. Ce samedi : moins de très riches et de très pauvres qu'ailleurs

À Concarneau, les halles resteront bien ouvertes

Pagaille aux halles jeudi matin. Après l'annonce de la fermeture des marchés couverts ou non, les commerçants ont bien cru devoir baisser, à leur tour, le rideau. Ils pourront finalement ouvrir, mais avec de nouvelles consignes de sécurité.

Guirec Flécher

Le maire André Fidelin (au fond à droite) est venu directement dans les halles, jeudi matin, pour rassurer les commerçants sur le maintien de l'ouverture des lieux.

● Grosse colère de l'ensemble des commerçants des halles de Concarneau jeudi matin. La veille au soir, ils apprenaient que le préfet du Finistère n'accordait pas de dérogation à Concarneau pour le maintien des marchés couverts ou non. Une nouvelle plongeant les seize locataires des lieux dans l'incertitude.

« J'ai des clients qui me téléphonent pour savoir ce qu'il va se passer. Si on doit rouvrir, il faut que je rappelle mes fournisseurs pour des livraisons, ce sont des milliers d'euros qui sont en jeu », soupirait Jean-Luc Auffret, de la Boucherie de la Baie. « La honte ! », s'exclamait, plus loin, Charlotte, la poissonnière, qui multipliait les allers-retours pour jeter ses quatre caisses pleines de poissons.

À ce moment-là, les commerçants pensaient à leur tour devoir mettre temporairement la clef sous la porte, au même titre que les marchés de plein air. Dans le plus grand désarroi, certains d'entre eux ont vidé une partie de leur marchandise, encore consommable, dans les bennes situées derrière les halles.

« Toutes mes excuses »

Revirement de situation quelques minutes plus tard : le maire, André Fidelin, était dépêché sur les lieux pour clarifier la situation. « À l'origine, il y avait une interdiction des marchés de plein air et ensuite des marchés couverts. Forcément, on était concerné avec les halles. Mais c'est une interprétation de l'article 3 de l'arrêté préfectoral : les halles sont bien considérées comme des établissements et non comme des marchés. Donc, à partir de là, dans la mesure où l'on respecte strictement les conditions, elles restent autorisées », informait André Fidelin qui avait, un peu plus tôt, obtenu l'aval du secrétaire général de la préfecture. « Toutes mes excuses car, hier soir, j'ai appelé Jean-Luc Auffret pour l'informer de la décision et puis nous avons eu un contre-ordre ce matin », se désolait le maire. « Mais avons-nous la certitude de rester ouverts ? », interrogeait un commerçant. « Dans la mesure où l'on respecte les conditions oui », assurait André Fidelin.

Des agents pour filtrer les entrées

En fin de matinée, le directeur général des services et plusieurs agents de la Ville étaient présents pour instaurer de nouvelles règles de sécurité. À partir de ce vendredi, le nombre de personnes présentes simultanément sera strictement limité à 100 personnes, incluant clients et commerçants. Des agents municipaux filtreront les entrées pour vérifier et compter les personnes sur place. Les accès seront limités à une seule entrée et une seule sortie, distinctes l'une de l'autre. Une bande au sol délimitera une distance d'un mètre devant les étals et une distance de sécurité devra être respectée entre les clients. Enfin, des messages de sensibilisation seront diffusés au moyen d'une signalétique visuelle et sonore et par des agents municipaux.

« Leur pain quatre fois dans la journée »

Des mesures qui ont plus ou moins rassuré les commerçants alimentaires, qui s'estimaient, auparavant, trop exposés à la population. « Certains viennent prendre leur pain quatre fois dans la journée ou restent parler. Il faut que les gens évitent ça », rappelait Karine Sellin, déléguée des halles. Les locataires ont également appris que la municipalité, propriétaire des halles, annulait le loyer d'avril.

Pratique

Halles de Concarneau ouvertes tous les jours, de 8 h à 13 h.

De nouvelles modifications sur le réseau de bus

En raison de la pandémie de Covid-19 et du prolongement à venir du confinement, de nouvelles dispositions ont été prises à partir de ce vendredi pour le fonctionnement du réseau Coralie. L'objectif est de permettre le maintien d'un service public de transport répondant aux dérogations de déplacement autorisées.

Lignes 1 et 2

L'offre de service est réduite à quatorze allers-retours par jour. Pour les horaires à la demande, les usagers devront réserver leur trajet uniquement par téléphone auprès de l'agence Coralie (tél. 02 98 60 55 55) au plus tard la veille, à 17 h.

Ligne 3

Sept allers-retours sont maintenus, entre 8 h et 18 h, mais l'ensemble de ces services fonctionnera sur réservation (uniquement par téléphone auprès de l'agence Coralie, tél. 02 98 60 55 55) au plus tard la veille, à 17 h. Les nouvelles fiches horaires sont disponibles sur le site de Coralie : www.coralie-cca.fr

Pour rappel, les premières mesures déjà prises sont maintenues, à savoir : suppression des services scolaires (sauf adaptation si besoin pour les enfants de personnel de santé qui en auraient besoin) ; fermeture des agences Coralie de Concarneau et Rosporden (un accueil téléphonique est maintenu au 02 98 60 55 55) ; maintien des horaires des lignes n° 10 à 18 uniquement sur réservation. Il sera demandé au client de produire une attestation de déplacement (pour l'ensemble des lignes de transport à la demande, les réservations se feront au plus tard la veille pour le lendemain jusqu'à 17 h, les réservations le jour même ne pourront plus être prises en compte) ; ligne 4, réduction de l'offre du lundi au samedi et suppression des services le dimanche ; lignes 5 et 6, ces lignes ne fonctionneront qu'en transport à la demande.

Si ces mesures entravent des possibilités de déplacement (dans le cadre des dérogations autorisées), les usagers concernés sont invités à prendre contact avec l'agence Coralie pour étudier la mise en place d'une solution adaptée.

Marché : « Il va y avoir de la casse »

Yves-Marie Guyomarc'h, président du syndicat des commerçants non sédentaires du Finistère et délégué du marché de Concarneau, s'exprime sur la décision de la préfecture de fermer certains marchés, dont celui de la Ville bleue.

Que pensez-vous de la décision de ne pas maintenir le marché de Concarneau ?
Il y a des choses qui sont incompréhensibles pour les commerçants non sédentaires. Il y a deux poids deux mesures. Les marchands et les mairies avaient déjà pris des dispositions et des précautions depuis une dizaine de jours pour accueillir uniquement les commerçants alimentaires. Et finalement on les interdit. Alors que dans la grande distribution, les gens touchent les légumes, les chariots, mais sont autorisés à ouvrir. On voit aussi, dans le secteur de Concarneau, que des maires ont vu leur demande de dérogation être refusée alors que d'autres n'ont rien demandé et ont eu une autorisation (les marchés d'Elliant, Pont-Aven, Rosporden et Tourc'h, NDLR). On ne comprend pas. Pour les producteurs, ça va également être une catastrophe. Comment vont-ils être indemnisés ?

Quelles alternatives pour les commerçants et les producteurs ?
C'était de maintenir les marchés. Avec la Fédération nationale des marchés de France et d'autres organisations, nous avons saisi en référé le Conseil d'État. Sinon, beaucoup de commerçants de fruits et légumes se mettent sur Facebook pour proposer des paniers et faire de la livraison.

Poussez-vous les maires à demander d'autres dérogations ?
Dans l'arrêté, le préfet suggère aux maires de créer des structures pour permettre aux producteurs d'écouler leur stock. Mais que font les commerçants alors ? Il faut que tout le monde soit traité équitablement. (...) Il faut que les producteurs réussissent à se débarrasser de leur production, mais de quelle manière ? Et ne parlons pas des fleurs ! Il va y avoir de la casse, certains doivent déjà jeter leur marchandise. Se tourner vers la grande distribution... Ça ferait mal.

Eau : la situation revenue à la normale mais la modération est de mise

● La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 a provoqué deux événements la semaine dernière : l'arrêt du chantier en cours à l'usine de Moulin du Plessis qui ne dispose que de la moitié de sa capacité maximale de production d'eau potable (4 000 m³/j au lieu de 8 000 m³/j autorisés). Et une hausse de la consommation d'eau, précocement élevées pour la saison, avec l'arrivée de résidents secondaires et un temps ensoleillé.

Eau : quelques interdictions
Face à cette situation, CCA a pris un arrêté, vendredi 20 mars, pour inciter les usagers des communes de Pont-Aven, Névez et Trégunc à limiter leur consommation d'eau aux usages courants prioritaires et ainsi interdire l'arrosage des espaces verts privés, des jardins d'agrément, y compris les potagers, le nettoyage des voitures, des façades, le remplissage des piscines...

Un message bien entendu
Grâce à la mobilisation des entreprises et l'accord des services de l'État, les travaux à l'usine ont pu redémarrer lundi.
Les efforts de modération de la consommation demandés ont bien été entendus par les usagers des trois communes concernées. La demande est ainsi redevenue gérable avec une marge de sécurité normale compte tenu de la production actuelle de la station, toujours diminuée de moitié dans le mois à venir le temps que les travaux soient achevés. Il est donc demandé aux usagers de ne pas relâcher cette modération individuelle et collective.

ROSPORDEN

Le centre social au plus près des personnes isolées

● Face aux mesures de confinement liées au Covid-19, le centre social Chemins de Faire, à Rosporden, organise et met en place depuis quelques jours des actions de solidarité en direction plus particulièrement des personnes isolées.

« La fédération des centres sociaux a créé l'action Solidair'breizh. Elle nous fournit des tableurs pour le suivi de nos interventions, une aide logistique qui nous fait gagner du temps » explique le directeur, Nicolas Pichon.

« En lien avec le CCAS, nous contactons les personnes isolées pour leur proposer de faire leurs courses, de passer à la pharmacie pour elles, d'aider à la maison, ou tout simplement pour échanger », ajoute-t-il.

Des masques fabriqués par l'atelier couture

Parallèlement, l'atelier couture a lancé la fabrication de masques, « pas pour remplacer les FFP2, mais pour proposer un début d'aide, c'est toujours mieux que de ne rien avoir », ajoute-t-il.

« Karin et Antoinette ont fabriqué des masques que nous avons remis en partie au foyer de vie Les Étangs, à Rosporden, et au foyer d'accueil médicalisé à Kernével. Je les remercie vivement de cette attention, cela nous a fait chaud au cœur », témoigne Sylviane.